

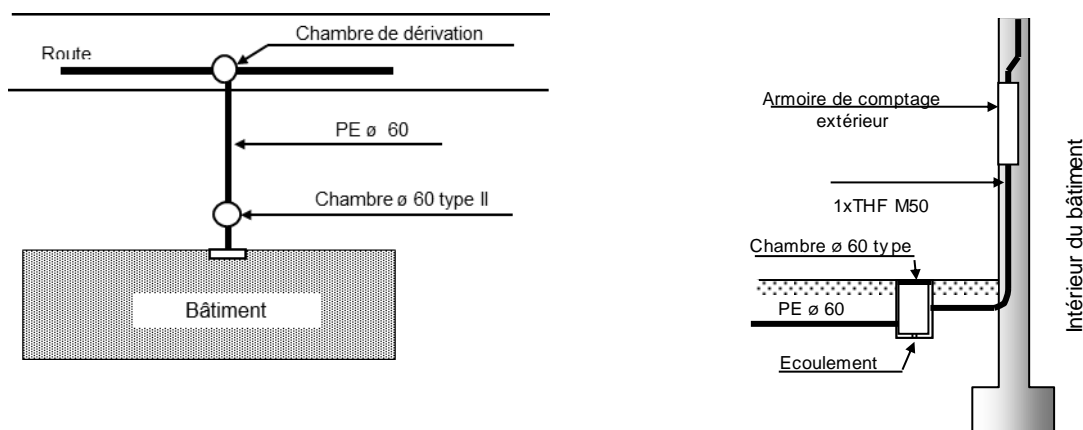
Directives pour la pose du tube en prévision du raccordement des villas au télé-réseau esr multimedia SA géré par l'Énergie de Sion-Région SA

Madame, Monsieur,

Nous vous signalons que la pose du tube ainsi que l'étanchéité du point d'introduction sont exécutés sous la responsabilité du maître de l'œuvre. Toutes les précautions doivent être prises pour éviter une amenée d'eau à l'intérieur de l'immeuble. Une chambre de dérivation commune type 2 avec couvercle, diamètre 60 cm. facilement accessible, sera posée à proximité du bâtiment.

L'architecte, l'entreprise de maçonnerie ainsi que l'électricien appliqueront la solution suivante :


- pose d'une armoire de comptage avec compartiment courant faible noyé dans le mur de l'immeuble côté extérieur. Le diamètre du tube TV de liaison entre le compartiment courant faible et la chambre susmentionnée sera de 1 x M50 selon les indications du télé-réseau.



Nous déclinons toute responsabilité dans les cas où la non-application de ces directives entraînerait, particulièrement, des dégâts d'eau.

Nous vous souhaitons bonne réception de cette note et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

esr multimedia SA

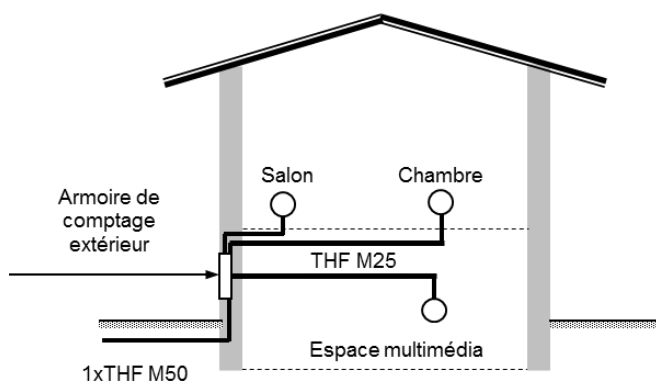


Directives selon les exigences futures pour une distribution de signaux à large bande dans la plage de fréquence de 5 à 1000 MHz et compatible FTTH

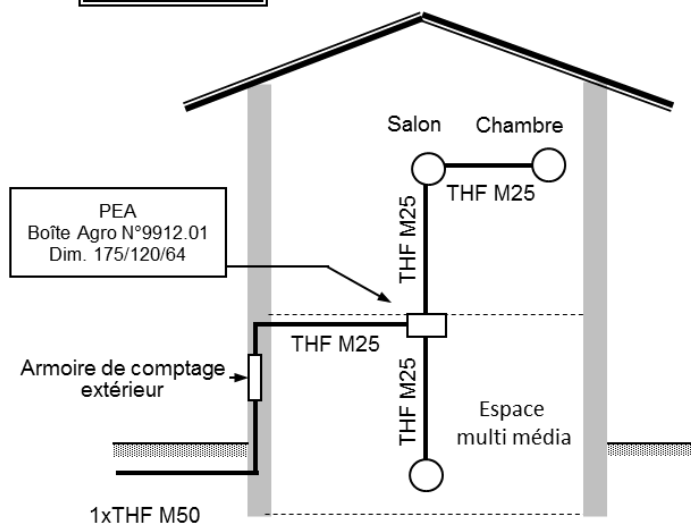
SCHEMAS DE PRINCIPE

Villa plusieurs prises (1 seul client)

Exemple 1



Exemple 2



**Impératif : Tubes d'installation ø M25.
Boîte dérivation Agro 9912.01
Pour les prises boîte Gr1 posée de manière indépendante**